

**Extrait du registre des délibérations  
Séance du comité syndical du  
SYDELON  
du 5 avril 2023**

Membres élus : 20  
En activité : 20  
Membres présents : 14  
Membres ayant donné procuration : 2  
Membres absents excusés : 4

L'an deux-mille-vingt-trois le cinq avril à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le trente mars 2023, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h05.

**Étaient présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. STEICHEN Christian, M. ANTOINE Marc, Mme KOCEVAR Lucie (elle a suppléé M. CORAZZA Hervé),

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et M. FADI Hassan

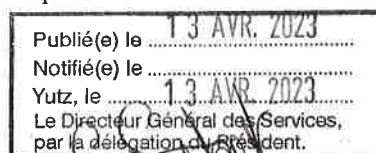
**Étaient absents (avec procuration) :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. LUCCHINI Marc a donné procuration à Mme VACCA Agnès

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul a donné procuration à Mme RENAUX Patricia



**Stéphanie SIEBERT**

**Étaient absents excusés :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. MELEO Guy

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène et M. JURCZAK Serge

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. GLODEN Roland

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

N° 2023-07

**Objet : Compte de gestion 2022**

Le Compte de Gestion, établi par le trésorier avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

L'exécution des dépenses et des recettes du SYDELON a été réalisée par le Chef de service comptable en poste au Service de Gestion Comptable de Hayange.

Pour l'exercice comptable 2022, il a été constaté une identité de valeur entre les écritures au Compte Administratif et celles au compte du Comptable.

Après avoir entendu l'exposé de M. Xavier DE LAZZER, 4<sup>ème</sup> Vice-Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOPTE** le Compte de Gestion pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Pour copie conforme au registre,  
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 13 AVR. 2023

Le Président,



Michel PAQUET